



Les clefs de la ville

Avril 2008

n° 1

Le conseil municipal du 14 avril 2008 a approuvé le budget 2008. Son montant est de 4.540.000 euros de fonctionnement et de 2.438.000 euros en investissement.

Après un examen approfondi de la situation des finances communales laissée par nos prédécesseurs, nous sommes, à notre grand regret, dans l'obligation d'augmenter les impôts. Pour ne pas le faire, il faudrait, soit réduire les investissements soit rembourser l'annuité en capital en faisant appel à l'emprunt.

Il nous a semblé impensable de ne pas terminer la rénovation de la rue Manuel selon le projet que nous avons présenté aux commerçants du centre ville et au conseil municipal du 2 avril. Vous en trouverez les grandes lignes dans ce bulletin.

Il nous est apparu tout aussi impossible de se livrer à la pratique dangereuse et fortement critiquable de la « cavalerie » consistant à emprunter pour rembourser de la dette.

Pour équilibrer dans des conditions saines et sincères le budget 2008, j'ai proposé au conseil municipal, qui l'a accepté, d'augmenter :

- La taxe d'habitation de 9,90 % à 10,59 %
- La taxe du foncier bâti de 20,23 % à 22,25 %
- La taxe du foncier non bâti de 37,10 % à 39,69 %

Pour rétablir au plus vite la situation, nous avons décidé de participer à cet effort en réduisant nos indemnités de 10 %. Ensuite nous allons passer au peigne fin toutes les dépenses de fonctionnement afin de dégager une épargne supplémentaire. Il est impératif que nous augmentions progressivement les investissements pour préparer l'avenir et que nous réduisions parallèlement les dépenses de fonctionnement.

Dans cet objectif, nous commandons un audit sur les finances communales par un organisme indépendant. Nous vous informerons périodiquement des résultats obtenus, l'objectif restant de parvenir à alléger aussitôt que possible la pression fiscale.

Jean-Pierre AUBERT

Vers la fin des travaux dans la rue Manuel !

La nouvelle municipalité a concilié deux impératifs dans « l'affaire de la rue Manuel ».

1) S'assurer, autant que faire ce peut, de la date effective de la fin des travaux au 1^{er} juillet c'est-à-dire avant le début des vacances d'été.

En décidant, avec l'accord des commerçants concernés de ne pas interrompre les travaux pendant les vacances de Pâques, le maximum a été fait pour fluidifier le chantier et prendre en compte des contraintes de construction afin de terminer le chantier dans les délais.

2) Améliorer le projet existant dans la perspective de l'extension future du centre ville en zone piétonne et commerciale et augmenter la surface traitée dans le même temps avec un très faible surcoût.

En jouant entre zones pavées et bandes de résines colorées dans l'axe de la rue Manuel ce sont 2600 m² qui seront traités au lieu des 2000 m² initialement prévus (25 % des surfaces supplémentaires pour un coût de 40.000 € sur un projet qui avoisine les 850.000 €). Ceci permettra de terminer complètement l'entrée de la rue Manuel, côté mairie, de la rue Jules-Béraud à la rue du Moulin et de mettre en valeur la fontaine de la place Manuel ce qui n'était pas retenu dans le projet originel.

La totalité des pavés commandés par l'ancienne municipalité sera donc utilisée dans cette évolution du projet. L'augmentation de surface traitée n'entraînera pas de délai supplémentaire pour la livraison au public.

Du 2 au 23 avril

Expo DÉVELOPPEMENT DURABLE

à la Médiathèque

Cette exposition montre la volonté et l'engagement de la nouvelle municipalité de mettre au centre de ses actions le thème de l'environnement et des énergies renouvelables.

Outre une exposition mêlant photos, informations concrètes sur les différentes énergies locales, des animations sont proposées tous les mercredis et samedis ainsi qu'un jeu-concours afin de tester vos connaissances environnementales.

Enfin, un bon moyen pour s'exprimer : l'arbre à idées. N'hésitez pas y inscrire vos attentes en matière de développement durable.

Le Maire et ses adjoints

Maire : Jean-Pierre AUBERT

Assisté de :

Gérard CUGNET :

Finances, économie, affaire juridiques

Robert ESTACHY :

Urbanisme, environnement, relations extérieures.

1^{er} Adjoint : Jean-Michel PAYOT

en charge de l'urbanisme,
des travaux et du personnel technique.

Assisté de : Jacques VILLAIN et Sabine BLATTMANN

2^e Adjoint : Fabienne CORDIER

en charge des affaires sociales et
des affaires scolaires (primaire et lycée)

Assistée de : Françoise NÈGRE et Martine MARQUÉ

3^e Adjoint : Alain FÉJOZ

en charge des finances, de l'économie
et du développement économique.

Assisté de : Chantal RICO et Thibaut ROUGON

4^e Adjoint : Christine LAMBERT

en charge de la culture, du tourisme
et des relations avec le collège.

Assistée de : Philippe DENIS, Fabien GARINO
et Colette BÉRAUD-BERTRAND

5^e Adjoint : Sandra BARRÉ

en charge de l'environnement et de l'énergie.

Assistée de : Guy ESCALLIER

6^e Adjoint : Christophe PICHET

en charge de la jeunesse et des sports.

Assisté de : Pascale CRIPPA et Lydie GIRARDOT

Infos diverses

- La Maison des Jeunes, priorité de la municipalité, va voir le jour très prochainement. Elle va d'abord se situer, à titre temporaire au rez-de-chaussée de la Médiathèque afin que le projet prenne vie au plus vite. Parallèlement l'équipe municipale étudie activement la solution qui permettra l'implantation définitive de cette nouvelle et importante structure communale au sein de notre cité.
- En ce qui concerne les associations, une évaluation de leurs besoins est en cours.
- Vos informations communales sont aussi sur ALPES I, tous les mercredis à 9 h 45 et 18 h 45 ou sur www.barcelonnette.com.